

Index AI : PRE01/580/2012  
26 November 2012

## **Le Bélarus force une organisation renommée de défense des droits humains à quitter ses locaux**

Les bureaux d'une éminente organisation non gouvernementale (NGO) de défense des droits humains du Bélarus ont été saisis lundi 26 novembre à Minsk, la capitale. Amnesty International a qualifié l'événement d'atteinte flagrante aux obligations internationales de ce pays en matière de droits humains.

Des représentants du ministère de la Justice, des policiers et des employés d'une compagnie de gaz sont arrivés au siège du Centre des droits humains Viasna, à Minsk, le matin du 26 novembre pour suspendre les activités de cette ONG et sceller les locaux.

Cette expulsion – qui survient peu de temps après que le Bélarus eut refusé à un représentant d'Amnesty International l'accès à son territoire – est en relation avec une condamnation prononcée contre Ales Bialiatski, le président de Viasna, il y a un an.

« La confiscation des locaux de Viasna est une violation flagrante des obligations du Bélarus en vertu du droit international relatif aux droits humains, qui engagent ce pays à respecter et protéger le droit à la liberté d'association », a rappelé David Díaz-Jogeix, directeur adjoint du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International.

« Le droit de créer des associations – même si elles défendent, de manière pacifique, des idées allant à l'encontre de l'opinion dominante au sein de la société et des positions du gouvernement – est un droit fondamental de base et un principe essentiel dans tout pays démocratique. La Constitution bélarussienne garantit à tous le droit à la liberté d'association, et pourtant chaque jour nous voyons les droits à la liberté d'association, de réunion et d'expression être bafoués au Bélarus. »

Ales Bialiatski, président de Viasna et vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme, a été arrêté dans le centre de Minsk le 4 août 2011.

Il a été traduit en justice et, le 24 novembre 2011, a été déclaré coupable de faits d'évasion fiscale « de grande ampleur » pour avoir utilisé des comptes en banque personnels domiciliés en Lituanie et en Pologne afin de soutenir le travail de Viasna en faveur des droits humains au Bélarus.

Amnesty International a déclaré qu'Ales Bialiatski était un prisonnier d'opinion, et avait précédemment estimé que son procès était inique. L'organisation a indiqué qu'Ales Bialiatski avait été contraint à ouvrir des comptes à l'étranger après que les autorités bélarussiennes eurent retiré Viasna de la liste des organisations reconnues en 2003, empêchant ainsi l'ONG de se faire enregistrer ou d'ouvrir un compte en banque au Bélarus.

Ales Bialiatski a été condamné à une peine de quatre ans et demi d'emprisonnement – qu'il purge actuellement dans une colonie pénitentiaire –, ainsi qu'à une amende et à une confiscation de biens, dont les bureaux de Viasna.

Samedi 17 novembre, Natalia Pintchouk, son épouse, a reçu une lettre émanant du tribunal du quartier du Premier mai à Minsk, l'informant que les bureaux de Viasna et tous leurs autres biens seraient saisis le 26 novembre.

« Ni les mesures de répression visant notre président et les membres du Centre des droits humains Viasna, ni la saisie de nos locaux ne mettront un point final à notre action », a déclaré Valentin Stefanovitch, le président par intérim de Viasna.

« Nous n'allons céder sur aucun aspect du travail légitime accompli par notre organisation en faveur des droits humains. Les victimes de violations des droits fondamentaux peuvent toutes continuer à compter sur notre aide et notre soutien, comme avant », a-t-il ajouté.

### **L'action en faveur des droits humains entravée**

La saisie des locaux de Viasna survient dans un climat de plus en plus tendu pour ceux qui œuvrent à défendre les droits humains au Bélarus.

Le 10 octobre, les autorités bélarussiennes ont refusé d'accorder un visa à un chercheur d'Amnesty International pour la première fois depuis que l'organisation a commencé à travailler sur ce pays, dans les années 90.

« Bien que nous leur ayons plusieurs fois donné l'occasion de le faire, les autorités bélarussiennes n'ont pas précisé pourquoi l'organisation s'est vu refuser un visa pour la première fois depuis plus de 10 ans, ce qui nous amène à conclure que cette décision est motivée par des considérations politiques », a précisé David Díaz-Jogeix.